



Discours du maire sur l'élaboration du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Présenté par Monsieur Normand Grenier

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux d'élaboration du budget de l'année 2017, le conseil municipal s'est donné comme objectif de maintenir une augmentation raisonnable du fardeau fiscal tout en utilisant les bénéfices découlant du développement immobilier des deux dernières années pour octroyer des ressources supplémentaires afin de bonifier la prestation de services. La recherche d'une convergence optimale entre les besoins exprimés et les ressources financières disponibles constitue un travail colossal qui nécessite des efforts soutenus. Le conseil municipal s'assure que l'ensemble de la fonction publique charlemagnoise imprègne ses actions de cet état d'esprit. Nous croyons que les contribuables accepteront une hausse raisonnable du fardeau fiscal si cela permet d'assurer aux citoyens des services municipaux efficaces, un milieu de vie agréable et des actifs municipaux (immeubles, réseaux égout et aqueduc, routes, parcs, etc.) en bon état. La bonne santé financière de la municipalité, les ententes de travail avec les employés municipaux qui sont en vigueur pour la période 2015-2019 et la proactivité dans la gestion de nos actifs permettent à la municipalité de déployer différentes initiatives qui bénéficieront à l'ensemble de la communauté.

Pour l'année 2017, le conseil municipal a octroyé les ressources nécessaires afin de bonifier l'expérience des utilisateurs des parcs et des bâtiments municipaux (salles pour réunions et activités, bibliothèque, patinoires extérieures, etc.). Le conseil municipal vise une amélioration dans la livraison des communications municipales en misant de plus en plus sur les services en ligne (site web revampé, inscription aux activités du service des loisirs) et les médias sociaux (page Facebook). Nous poursuivons également nos efforts visant la protection de l'environnement (remplacement et plantation d'arbres dans les emprises municipales, gestion responsable des déchets, services de transport collectif adaptés aux besoins). Nous continuons le déploiement de mesures et balises favorisant un développement immobilier harmonieux sur notre territoire, car ce développement constitue un pilier fondamental qui fournit les ressources financières permettant de maintenir une prestation de service de qualité. Nous réitérons le principe de prudence administrative qui guide l'établissement des prévisions budgétaires, où le volume de revenus escompté n'est jamais surévalué alors que le volume de dépenses intègre pleinement les scénarios pessimistes. Cette stratégie budgétaire nous permet de gérer efficacement le niveau d'imposition des contribuables.

Dans ce document, nous traiterons des différentes composantes budgétaires selon l'ordre suivant : les dépenses de fonctionnement et les autres obligations financières sous le contrôle législatif du conseil municipal, les sources de revenus et les taux de taxes et tarifications imposés en 2017 et, finalement, nous élaborerons sur le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

Dépenses de fonctionnement et autres activités financières

Afin que vous puissiez mieux apprécier la nature des services rendus, nous expliquerons l'affectation des sommes consenties à chacune des catégories de dépenses de fonctionnement.

Administration générale

Cette section comprend les sommes reliées aux activités du conseil municipal, l'application de la loi (la cour municipale), la gestion financière, le service du greffe et direction générale, l'évaluation (confection et maintien des rôles d'évaluation), les gestion du personnel et les autres dépenses d'administration d'ordre général.

Sécurité publique

Cette section comprend les sommes reliées aux activités des services de police et de protection incendie.

Transport

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de la voirie municipale, le déneigement et l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, le stationnement et circulation et le transport en commun.

Hygiène du milieu

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de traitement, d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égout, la collecte et le traitement des déchets domestiques et matières secondaires (recyclage, matières compostables, RDD, écoparc) et la protection de l'environnement.

Santé et bien-être

Cette section comprend la contribution de la municipalité au logement social.

Aménagement, urbanisme et développement

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de planification de développement du territoire, l'émission des permis et l'application des règlements de zonage, la promotion et le développement économique.

Loisirs et culture

Cette section comprend les sommes reliées aux activités dans les centres communautaires (chalet Médéric-Lebeau, centre communautaire René Després, chalet de l'île aux trésors), les patinoires extérieures, la piscine municipale, les parcs et terrains de jeux, les autres activités récréatives, la bibliothèque et les autres activités culturelles.

Frais de financement

Cette section comprend les sommes reliées au paiement des intérêts sur les dettes à long terme émises.

Voici les sommes budgétaires consenties à chacune des fonctions.

Catégorie	2017	2016	ÉCART	
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	1 166 075	1 081 633	84 442	7.81%
Sécurité publique	1 974 153	1 807 191	166 962	9.24%
Transport	1 076 953	1 026 817	50 136	4.88%
Hygiène du milieu	1 282 983	1 368 149	(85 166)	-6.22%
Santé et bien-être	36 954	41 963	(5 009)	-11.94%
Aménagement, urbanisme et développement	244 464	221 845	22 619	10.20%
Loisirs et culture	950 307	824 471	125 836	15.26%
Frais de financement	<u>324 909</u>	<u>381 125</u>	<u>(56 216)</u>	<u>-14.75%</u>
	7 056 798	6 753 194	303 604	4.50%
Financement				
Remboursement en capital dettes à LT	<u>926 520</u>	<u>883 920</u>	<u>42 600</u>	<u>4.82%</u>
Affectations				
Activités d'investissement	(15 339)	(15 339)	0	N/A
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0	0	0	N/A
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	<u>54 235</u>	<u>(63 393)</u>	<u>117 628</u>	<u>N/A</u>
	38 896	(78 732)	117 628	N/A
	7 944 422	7 715 846	228 576	2.96%

Pour l'année 2017, nous constatons une augmentation des dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations totalisant 228 576\$, soit 2,96%. Cette augmentation est plutôt représentative du taux normal de croissance des dépenses. À moins qu'un conseil municipal ne prenne la décision de réduire les services offerts ou de reporter certains investissements nécessaires (réfection d'infrastructures désuètes, rénovation des actifs afin de maintenir le potentiel de service), les frais engagés pour rendre les services sont appelés à croître.

Source de revenus, taux de taxes et tarifications

Catégorie	2017	2016	ÉCART	
Taxes	7 169 473	6 977 848	191 625	2.75%
Paiements tenant lieu de taxes	43 108	44 641	(1 533)	-3.43%
Transferts	47 000	54 000	(7 000)	-12.96%
Services rendus	62 400	51 400	11 000	21.40%
Imposition de droits	280 115	275 000	5 115	1.86%
Amendes et pénalités	192 426	178 033	14 393	8.08%
Intérêts	33 600	33 000	600	1.82%
Autres revenus	<u>116 300</u>	<u>101 924</u>	<u>14 376</u>	<u>14.10%</u>
	7 944 422	7 715 846	228 576	2.96%

Nous constatons que la principale source de revenus consiste en l'imposition des différentes taxes, cette source représentant 90% des revenus totaux de la municipalité. En réalité, nos autres sources de revenus ne nous permettent pas une grande diversification et nous dépendons essentiellement de l'accroissement des évaluations imposables sur notre territoire. C'est pourquoi le développement immobilier représente une composante essentielle de nos activités. Le résultat final de la démarche budgétaire demeure l'établissement des différents taux de taxes et tarifications nécessaires à la réalisation de la prestation de services attendue. Voici les différents taux de taxes et tarifications pour l'année 2017.

Taux et tarification	2017	Mode d'imposition
Taxe foncière générale - résiduelle (résidentiel et autres)	0.7188 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble 6 logements et plus	0.7188 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble non résidentiel	2.3388 \$	par 100\$ d'évaluation
Réserve financière pour le service de voirie		
Taxe foncière spéciale - résiduelle (résidentiel et autres)	0.0210 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble 6 logements et plus	0.0975 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière spéciale - immeuble non résidentiel	0.0350 \$	par 100\$ d'évaluation
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	84.00 \$	Par unité de logement (150m ³ à 0,56\$)
Approvisionnement et distribution de l'eau	0,56\$/m ³	Les premiers 150 mètres cubes
	0,80\$/m ³	Consommation excédant 150 mètres cubes
Entretien des réseaux d'égout	84.00 \$	Par unité de logement
Collecte, transport et disposition des déchets	59.00 \$	Par unité de logement
Matières compostables et matériaux secs	46.00 \$	Par unité de logement
Assainissement des eaux	50.00 \$	Par unité de logement
Transport collectif local	95.00 \$	Par unité de logement
Train de l'est et Agence Métropolitaine de Transport	39.00 \$	Par unité de logement

Avant de vous présenter les effets directs sur le compte de taxes d'un contribuable moyen, il importe de mentionner que la Ville de Charlemagne aura un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2017-2018-2019. **Ce rôle d'évaluation comporte une hausse globale des valeurs imposables se chiffrant à 3,43%**. Cette hausse est le reflet du marché immobilier en vigueur dans la municipalité au 1^{er} juillet 2015. Cette hausse varie selon les différentes catégories d'immeubles. Les immeubles résidentiels de moins de 6 logements augmentent de 2,69% (maisons unifamiliales en hausse de 3,84%, unités de condominium en baisse de 0,19%), les immeubles de 6 logements et plus augmentent de 8,34% et les immeubles commerciaux augmentent de 3,92%. **Étant donné que les différents taux de taxe foncière sont déterminés à partir des données globales, chaque contribuable subira un impact fiscal différent et correspondant au niveau de variation de la valeur imposable de son immeuble par rapport à la moyenne de sa catégorie.**

À partir des taux de taxes et des tarifications de l'année 2017, nous avons simulé le compte de taxes d'une maison unifamiliale isolée, ayant une évaluation de 226 870\$ (cette évaluation était de 217 500\$ en 2016), soit la moyenne des unités de cette catégorie sur notre territoire, et ayant consommé 350 m³ d'eau pour la période 2015-2016 (facturée sur le compte de taxes de l'année 2017). Nous vous présentons le résultat comparativement à l'année 2016.

Description	2017	2016		
Taxe foncière générale - résiduelle (résidentiel et autres)	1 630.74	1 592.10		
Taxe foncière spéciale - résiduelle (résidentiel et autres)	47.64	32.63		
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	84.00	75.00		
Approvisionnement et distribution de l'eau (excédent)	140.00	140.00		
Entretien des réseaux d'égout	84.00	83.00		
Collecte, transport et disposition des déchets	59.00	91.00		
Matières compostables et matériaux secs	46.00	55.00		
Assainissement des eaux	50.00	40.00		
Transport collectif local	95.00	91.50		
Train de l'est et Agence Métropolitaine de Transport	39.00	38.00		
	2 275.38	2 238.23	ÉCART	
			37.15	1.66%

Le conseil municipal est extrêmement satisfait du scénario budgétaire proposé. Ce scénario permet de répondre aux attentes et besoins de notre population tout en préservant la capacité financière de nos contribuables. Pour conclure, nous vous présentons la progression du niveau d'imposition depuis l'année 2013 pour la propriété moyenne mentionnée précédemment. Ces résultats permettent de mettre en contexte les impacts fiscaux subis au cours des dernières années.

Progression du compte de taxes depuis l'année 2013

	<u>Année 2013</u>	<u>Année 2014</u>	<u>Année 2015</u>	<u>Année 2016</u>	<u>Année 2017</u>	<u>Cumulatif</u>
Comptes de taxes annuel	2 073.25	2 133.35	2 200.07	2 238.23	2 275.38	
Augmentation annuelle		60.10	66.72	38.16	37.15	202.13
Pourcentage d'augmentation cumulatif						9.75%
Augmentation moyenne annuelle			50.53			
Pourcentage d'augmentation annuel moyen			2.44%			

Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

L'année 2016 a permis au conseil municipal de finaliser les projets d'investissement en immobilisations qu'il souhaitait prioriser au cours de la période 2017 à 2019. L'obtention d'informations supplémentaires sur le calendrier de remboursement des dettes à long terme, l'état des infrastructures municipales d'eau et d'égout, la nature de certains projets et les modalités des programmes de subvention TECQ 2014-2018 (taxe sur l'essence et contribution du Québec) et Fonds Chantiers Canada-Québec ont aidé le conseil à établir les priorités d'investissement. Ainsi, le conseil a élaboré un programme triennal réaliste en mettant l'emphase sur des projets ayant une haute probabilité de réalisation au cours de la période 2017-2018-2019. Voici les projets priorisés :

- Construction d'un jeu d'eau sur le site de la piscine municipale (année 2017)
- Travaux d'aménagement aux parcs du centenaire et Charlemagne-Laurier (année 2017)
- Renouvellement de réseaux d'aqueduc et d'égout (années 2017-2018)
- Construction de trottoir (rue St-Jacques, entre la rue Ricard et la voie ferrée) et d'une piste cyclable (entre la rue Beauchamps et la rue de la Presqu'île) (année 2017)
- Construction d'un abri multifonctionnel au parc du Petit-Bois-des-Pères (année 2018)

Vous trouverez également dans ce programme triennal des investissements visant le renouvellement et l'acquisition d'équipements, de véhicules, de machineries, de logiciels et de matériels nécessaires aux opérations des différents services municipaux et qui permettront de maintenir ou d'améliorer la prestation de services. Vous trouverez, ci-joint, un sommaire du programme triennal d'immobilisations démontrant des investissements projetés totalisant 3 447 660\$. Vous remarquerez que les dépenses en immobilisations sont présentées selon leur fonction et leur nature. De plus, le mode de financement prévu est précisé dans ce document.

VILLE DE CHARLEMAGNE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2017 - 2018 - 2019

	2017	2018	2019	TOTAL
<u>FINANCEMENT</u>				
EMPRUNT À LONG TERME	82 187	668 333	-	750 520
SUBVENTION	1 183 973	936 667	-	2 120 640
CESSION D'ACTIFS	50 000	-	-	50 000
EXCÉDENT ACCUMULÉ	251 500	-	-	251 500
FONDS DE ROULEMENT	100 000	55 000	45 000	200 000
RÉSERVE FINANCIÈRE VOIRIE	75 000	-	-	75 000
CONTRIBUTION DES PROMOTEURS	-	-	-	-
TOTAL	1 742 660	1 660 000	45 000	3 447 660
<u>RÉPARTITION PAR FONCTION</u>				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	-	55 000	-	55 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE	-	-	-	-
TRANSPORT	650 184	-	-	650 184
HYGIÈNE DU MILIEU	922 476	805 000	-	1 727 476
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	-	-	-	-
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-
LOISIRS ET CULTURE	170 000	800 000	45 000	1 015 000
ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
TOTAL	1 742 660	1 660 000	45 000	3 447 660
<u>RÉPARTITION PAR NATURE</u>				
USINES ET BASSINS D'ÉPURATION	-	-	-	-
RÉSEAU ÉGOUT	741 463	805 000	-	1 546 463
RÉSEAU AQUEDUC	118 513	-	-	118 513
USINES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	-	-	-	-
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	140 000	800 000	45 000	985 000
DÉPOTOIRS ET INCINÉRATEURS	-	-	-	-
CHEMINS, RUES, ROUTES ET TROTTOIRS	294 932	-	-	294 932
PONTS, TUNNELS ET VIADUCS	-	-	-	-
SURFAÇAGE D'ORIGINE OU RESURFAÇAGE MAJEUR	186 252	-	-	186 252
TERRAINS DE STATIONNEMENT	-	-	-	-
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES RUES	16 000	-	-	16 000
AUTRES INFRASTRUCTURES	-	-	-	-
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	-	-	-	-
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	-	-	-	-
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	-	-	-	-
VÉHICULES	45 000	55 000	-	100 000
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	10 500	-	-	10 500
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	190 000	-	-	190 000
TERRAINS	-	-	-	-
AUTRES	-	-	-	-
TOTAL	1 742 660	1 660 000	45 000	3 447 660